

Compte rendu du Conseil Communautaire du 09 mars 2011
à 16h00 à PREUILLY SUR CLAISE

L'an deux mille onze, le neuf mars, à 16h00, à Preuilly-sur-Claise, le Conseil Communautaire de la Touraine du Sud, s'est réuni sous la présidence de Monsieur HENault.

NOMBRE DE DELEGUES

En exercice : 60

Présents : 45

Votants : 50

PRESENTS : M. MARCHAIS, Mme MANGIN d'OUINCE, Mme SCHULER, M. BONNIN, M. BOIS, Mme PETIT, M. DUSSEAUX, Mme LIGAUD, M. SALAIS, M. MOREVE, M. BOISBOURDIN, M. JOUZEAU, Mme ARQUEZ, M. GUICHARD, M. MAIRE, M. VILLERET, M. ROBERT, M. GERVAIS, Mme BRUNEAU, Mme HOUDAYER, M. HENault, Mme DALLE, M. GUILLOT, Mme LOUAULT, Mme BRECHET, M. BARBIER, Mme MARCHET, M. MEREAU, M. FRENEE, M. ANTIGNY, M. VERNEAU, M. LEFEBVRE, M. BRAULT, Mme CHOMAUD, M. GUYOT, M. CHARRIER, M. ROBIN, M. NEAU, M. BAISSON, M. DESMEE, M. NOUANT, Mme BRAULT, Mme ENARD, M. BASTARD, M. BRAULT.

ABSENTS REMPLACES : M. JOANNES (MME DALLE), M. DECHARTE (MME BRECHET), M. LACOUR (M. NOUANT), M. CHARTIER (Mme ENARD).

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Mme BRAULT (M. MARCHAIS), M. CHEVREUIL (M. MARCHAIS), Mme DE CROUY CHANEL (MME MANGIN D'OUINCE), Mme GAULTIER (MME SCHULER), Mme JULIEN (M. HENault).

ABSENTS EXCUSES : M. LOISEAU, M. ROUSSEAU, M. ARNAULT, M. COURCOUL, M. MAURICE, M. THENON, M. DETOT, Mme PASQUIER, M. DUBUS, M. PERIVIER.

M. MEREAU est élu secrétaire de séance.

Compte-rendu de la réunion précédente : Approbation à l'unanimité

M. Hénault ouvre la séance qui sera principalement consacrée au vote des comptes administratifs, comptes de gestion et au débat d'orientations budgétaires.

ENVIRONNEMENT

Travaux sur la Claise/Choix du coordinateur CSPS.

Monsieur le Président précise que l'appel à candidature pour les travaux de restauration de la Claise et de ses affluents va bientôt être lancé.

Il convient de missionner un coordinateur sécurité.

M. HENault présente les différents devis reçus à la CCTS et propose de retenir celui de l'entreprise BATEC qui s'établit à 1 295,00 € HT

Monsieur le Président sollicite l'autorisation de signer le devis présenté.

POUR	48
CONTRE	0
ABST°	0

TOURISME

Subventions aux manifestations.

Monsieur le Président rend compte des propositions faites par la commission tourisme et culture suite aux demandes de subventions:

Commune / Asso	Manifestation	Subvention demandée	Subvention CCTS
Comité des fêtes de Preuilly sur Claise	Fête de la chasse et de la nature le 03 juillet 2011	1 000,00 €	1 000,00 €
Paulmy	Fête médiévale au Château de Paulmy	1 500,00 €	0,00 €
Association NUCLEUS	Festival de la trace aux	300,00 €	300,00 €

	gestes		
--	--------	--	--

Il est précisé que la manifestation pour la fête médiévale au Château de Paulmy n'aura lieu qu'en 2012.

Melle BASTARD, responsable de l'Office de Tourisme du Grand Pressigny indique que la demande de subvention faite pour la fête médiévale ne précise pas que celle-ci aura lieu en 2012 et va se renseigner à ce sujet.

En attendant d'avoir une date fixe pour cette manifestation, M. HENault propose de ne pas verser la subvention de 1 500,00 €.

POUR	48
CONTRE	0
ABST°	0

ARRIVÉE DE M. BONNIN et de Mme BRAULT

Coopération Inter-Pays/ Programme d'actions et demandes de subventions.

Monsieur le Président rappelle que la CCTS s'est engagée dans une démarche de promotion du territoire en partenariat avec la PNR de la Brenne et la Communauté des vals de Gartempe et Creuse. La CCTS et le PNR peuvent prétendre à l'obtention de fonds leader au titre de la coopération Inter-pays. A ce titre, il est nécessaire de présenter les actions envisagées et de solliciter la subvention.

M. le Président récapitule les projets, qui s'étalent sur 4 ans.

2011

Actions communes	Coût estimé	leader	Coût CCTS	Coût Pays
Site internet Réalisation de la cartographie Mise en ligne de la carte dynamique Hébergement du mini site	3 000 € (450 € autofinancement +196€ TVA) 800 € (120 € autofinancement+52.26€ TVA)	2 090,00 €	818,26 €	1 045,00 €
Réalisation base de données pour Smart phone	30 000 € (format mobitour) (4500€ autofinancement +1960€ TVA)	16 500,00 €	6 460,00 €	8 250,00 €
Point presse	200 € (30 € autofinancement)	110,00 €	30,00 €	55,00 €
Réunions d'échange et de communication	40 jours pour chacune des structures (18 000 €)	9 900,00 €	4 050,00 €	4 950,00 €
Sentiers de bourgs	11 800 € (5310€autofinancement+2312.8€ TVA)	6 490,00 €	722,80 €	6 490,00 €
TOTAL		35 090,00 €	12 081,06 €	20 790,00 €

2012

Actions communes	Coût estimé	Leader	Coût CCTS	Coût Pays
Pass'site (carto réalisée en 2011)	9 000 € (1350 € autofinancement + 588€ TVA)	4 950,00 €	1 938,00 €	2 475,00 €
Eductour	2 500 € (375 € autofinancement + 163.33€TVA)	1 375,00 €	538,33 €	687,50 €
Bourse d'échange	1 000 € (150 € autofinancement + 65.33€TVA)	550,00 €	215,33 €	275,00 €

Réseau d'écrans	45 000 € (30 sur 3 structures, 1 500 € / film)			
Réalisation des premiers clips	Pour 5 clips : 3 375 € autofinancement +1470€ TVA	24 750,00 €	4 845,00 €	12 375,00 €
Réunions d'échange et de communication	40 jours pour 2 structures (18 000 €)	9 900,00 €	4 050,00 €	4 950,00 €
Point presse	200 € (32 € autofinancement)	110,00 €	32,00 €	55,00 €
Labyrinthe forêt Tours-Preuilley	30 000 € (13500 autofinancement+5880€TVA)	16 500,00 €	19 380,00 €	16 500,00 €
TOTAL		58 135,00 €	30 998,66 €	37 317,50 €

2013 et 2014

Actions communes	Coût estimé	Leader	Coût CCTS	Coût Pays
Réseau d'écrans Réalisation de clips manquants Achat des écrans	10 000 € pour 20 écrans (500 € / écran) Pour 7 écrans : 1575 € autofinancement + 686€ TVA	5 500,00 €	2 261,00 €	2 750,00 €
Mise à jour pass'site	4 000 € (600€autofinancement+ 261.33€TVA)	2 200,00€	861,33 €	1 100,00 €
Eductour	2 500 € (375€autofinancement+ 163.33€TVA)	1 375,00 €	538,33 €	687,50 €
Bourse d'échange	1 000 € (150 € autofinancement + 65.33€TVA)	550,00 €	215,33 €	275,00 €
Journée thématique randonnée	10 000 € (1500€ autofinancement + 653.33€TVA)	5 500,00 €	2 153,33 €	2 750,00 €
Réunion d'échange et de communication	80 jours pour 2 structures (36 000 €)	19 800,00 €	4 050,00 €	9 900,00 €
Point presse	200 € (32 € autofinancement)	110,00 €	32,00 €	55,00 €
Renouvellement panneaux forêts	9600€ (4320 autofinancement+1881.60 TVA)	5 280,00 €	6 201,60 €	5 280,00 €
TOTAL		40 315,00 €	16 312,92 €	22 797,50 €

Monsieur le Président demande la validation du programme d'actions telle que présenté et sollicite l'autorisation de demander l'ensemble des subventions

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Participation au Pays 2011.

M. le Président présente aux élus la demande du Pays qui sollicite le versement de la participation au titre de l'année 2011 et qui se décompose comme suit :

	Montant par habitant	Montant Total
Participation Fonctionnement Pays	2,61	42 054,93
Etudes	0,46	7 411,98
dont: <i>Etude marchés de plein air</i>	0,07	1 127,91
<i>Campagne de Communication OCMACS</i>	0,03	483,39
<i>Mission d'appui Agenda 21/CRP 3G</i>	0,16	2 578,08

<i>Animation Biomasse</i>	<i>0,11</i>	<i>1 772,43</i>
<i>Etude Mobilité</i>	<i>0,09</i>	<i>1 450,17</i>
TOTAL	3,07	49 466,91

La participation pour l'année 2011 s'élève à 49 466,91 € soit 3,07 € par habitants.

M. BARBIER, Président du Pays de la Touraine Côté Sud précise aux élus que le montant demandé en 2011 est inférieur à celui de 2010.

M. le Président demande l'autorisation de verser la participation au Pays.

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

RELAIS DES SERVICES PUBLICS

RSP du Grand Pressigny/ Suppression d'un câble électrique

M. le Président explique aux élus qu'un câble imposant traverse la cour du Relais des Services Publics.

ERDF a été sollicité pour enlever le câble pour un coût de 4 734,70 € TTC. (Tranchée non comprise)

M. le Président propose de demander une subvention au SIEIL afin d'alléger le coût de cette opération.

M. le Président demande l'autorisation de signer le devis d'ERDF pour 4 734,70 € TTC.

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

M. BAISSON précise que la demande de subvention doit être faite par la Commune du Grand Pressigny.

DÉPART de M. COURCOUL

FINANCES

Vote des comptes administratifs 2010, des Comptes de Gestions et affectation des résultats

M. HENault donne la parole à M. GUYOT, Vice-Président chargé des finances.

BUDGET Principal / Vote du Compte Administratif 2010

Vu les résultats de l'exercice 2010 qui s'établissent comme suit :

- Fonctionnement : + 944 315,68 €
- Investissement : - 258 464,50 €

Vu la présentation du compte administratif du budget principal faisant apparaître au terme de l'exercice 2010, les éléments résumés dans le tableau suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes 10	4 956 485,46 €	102 697,63 €
Dépenses 10	4 012 169,78 €	361 162,13 €

Résultat 10	+ 944 315,68 €	- 258 464,50 €
Excédents 09	+3 851 323,42 €	+1 214 378,56 €
Déficits 09	/	/
RAR recettes	0,00 €	560 000,00 €
RAR dépenses	0,00 €	694 100,00 €
RESULTAT CUMULE	4 795 639,10 €	821 814,06 €

Vu le compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Descartes auquel le compte administratif est strictement conforme.

M. HENault étant sorti de la salle, M. VILLERET doyen, soumet au vote le compte administratif du budget Principal.

POUR	49
CONTRE	0
ABST°	0

M. MEREAU regrette que la présentation comptable fasse apparaître les excédents cumulés qui pourraient biaiser la représentation de la situation réelle des finances communautaires.

M. GUILLOT rappelle qu'en ce contexte de rapprochement de Communautés, afficher de bons résultats pourrait attiser les convoitises.

M. HENault annonce qu'il va prochainement rencontrer Monsieur le Préfet à ce sujet. Si un élargissement de la CCTS devait être envisagé, il regretterait que ces excédents, dus à des choix fiscaux, aillent financer ceux qui ont fait d'autres choix.

Il rappelle néanmoins que cette présentation permet aux élus d'avoir une vision précise des finances communautaires.

Messieurs MEREAU et MAIRE s'interrogent sur la présentation des restes à réaliser. Ils demandent pourquoi la totalité du restant à payer de l'opération n'y figure pas. M. GUYOT précise que les RAR sont faits pour payer les dépenses intervenant entre la clôture du CA et le vote du BP, de ce fait, il n'est pas obligatoire d'inscrire la totalité de la somme restant à payer.

Pour certaines opérations, il a donc été convenu avec le trésorier d'alimenter les comptes concernés des sommes à mandater pendant cette période, et d'inscrire le reste des sommes au Budget primitif.

M. GUYOT précise également que cette méthode permet de ne pas déséquilibrer les résultats 2010. En effet, les subventions n'étant pas encore obtenues sur certaines opérations, il n'est pas possible de les inscrire en restes à réaliser ;

Budget Principal / Affectation du résultat 2010.

Vu le compte administratif du budget principal adopté et constatant qu'il présente :

- ✓ Un excédent cumulé de fonctionnement de 4 795 639,10 €
- ✓ Un excédent cumulé d'investissement de 821 814,06 €

- **Décide de reporter l'excédent cumulé de fonctionnement, soit 4 795 639,10 € au compte R 002,**
- **Décide de reporter l'excédent cumulé d'investissement, soit 821 814,06 € au compte R 001**

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

Adoption du compte de gestion du budget principal 2010.

Après avis conforme du Comptable, M. HENAULT soumet au vote du Conseil le compte de gestion du Budget Principal 2010.

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

BUDGET Annexe Office de Tourisme / Vote du Compte Administratif 2010

Vu les résultats de l'exercice 2010 qui s'établissent comme suit :

- Fonctionnement : + 43 653,51 €
- Investissement : + 143 435,64 €

Vu la présentation du compte administratif du budget annexe Office de Tourisme faisant apparaître au terme de l'exercice 2010, les éléments résumés dans le tableau suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes 10	236 907,09€	166 382,95 €
Dépenses 10	193 253,58 €	22 947,31 €
Résultat 10	+ 43 653,51 €	+ 143 435,64 €
Excédents 09	/	
Déficits 09	/	- 176 792,03 €
RAR recettes	0,00 €	
RAR dépenses	0,00 €	25 800,00 €
RESULTAT CUMULE	+ 43 653,51 €	- 59 156,39 €

Vu le compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Descartes auquel le compte administratif est strictement conforme.

M. HENAULT étant sorti de la salle, M. VILLERET doyen, soumet au vote le compte administratif du budget annexe Office de Tourisme.

POUR	49
CONTRE	0
ABST°	0

BUDGET Annexe Office de Tourisme/ Affectation du résultat 2010.

Vu le compte administratif du budget annexe Office de Tourisme adopté et constatant qu'il présente :

- ✓ Un excédent cumulé de fonctionnement de 43 653,51 €
- ✓ Un déficit cumulé d'investissement de 59 156,39 €

Afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé déficitaire), il est proposé d'affecter l'excédent cumulé de fonctionnement de 43 653,51 € au compte R 1068, et de reporter le déficit cumulé d'investissement, soit 59 156,39 €, au compte D 001.

- **Décide de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé déficitaire), d'affecter l'excédent cumulé de fonctionnement de 43 653,51 € au compte R 1068,**
- **Décide de reporter le déficit cumulé d'investissement, soit 59 156,39 €, au compte D 001.**

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

Adoption du compte de gestion du Budget Annexe Office de Tourisme 2010.

Après avis conforme du Comptable, M. HENAULT soumet au vote du Conseil le compte de gestion du Budget Annexe Office de Tourisme 2010.

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

BUDGET Annexe Activités Commerciales / Vote du Compte Administratif 2010

Vu les résultats de l'exercice 2010 qui s'établissent comme suit :

- Fonctionnement : + 277 618,16 €
- Investissement : + 303 460,76 €

Vu la présentation du compte administratif du budget annexe Activités Commerciales faisant apparaître au terme de l'exercice 2010, les éléments résumés dans le tableau suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes 10	380 782,86 €	683 362,20 €
Dépenses 10	103 164 ,70 €	379 901,44 €
Résultat 10	277 618,16 €	303 460,76 €
Excédents 09	/	
Déficits 09	/	-714 199,47 €
RAR recettes	0,00 €	227 102,00 €
RAR dépenses	0,00 €	645 000,00 €
RESULTAT CUMULE	277 618,16 €	-828 636,71 €

Vu le compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Descartes auquel le compte administratif est strictement conforme.

M. HENAULT étant sorti de la salle, M. VILLERET doyen, soumet au vote le compte administratif du budget annexe Activités Commerciales.

POUR	49
CONTRE	0
ABST°	0

BUDGET Annexe Activités Commerciales/ Affectation du résultat 2010.

Vu le compte administratif du budget annexe activités commerciales adopté et constatant qu'il présente :

- ✓ Un excédent cumulé de fonctionnement de 277 618,16 €
- ✓ Un déficit cumulé d'investissement de 828 636,71 €

Afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé déficitaire), il est proposé d'affecter l'excédent cumulé de fonctionnement de 277 618,16 € au compte R 1068, et de reporter le déficit cumulé d'investissement, soit 828 636,71 €, au compte D 001.

- **Décide de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé déficitaire), d'affecter l'excédent cumulé de fonctionnement de 277 618,16 € au compte R 1068,**
- **Décide de reporter le déficit cumulé d'investissement, soit 828 636,71 €, au compte D 001.**

POUR	50
------	----

CONTRE	0
ABST°	0

Adoption du compte de gestion du Budget Annexe Activités Commerciales 2010.

Après avis conforme du Comptable, M. HENault soumet au vote du Conseil le compte de gestion du Budget Annexe Activités Commerciales 2010.

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

BUDGET Annexe Ordures Ménagères / Vote du Compte Administratif 2010

Vu les résultats de l'exercice 2010 qui s'établissent comme suit :

- Fonctionnement : + 38 398,32 €

Vu la présentation du compte administratif du budget annexe Ordures Ménagères faisant apparaître au terme de l'exercice 2010, les éléments résumés dans le tableau suivant :

	Fonctionnement	Investissement
<i>Recettes 10</i>	1 224 093,21 €	0,00 €
<i>Dépenses 10</i>	1 185 694,89 €	0,00 €
<i>Résultat 10</i>	38 398,32 €	0,00 €
<i>Excédents 09</i>	158 254,05 €	
<i>Déficits 09</i>		0,00 €
<i>RAR recettes</i>	0,00 €	0,00 €
<i>RAR dépenses</i>	0,00 €	0,00 €
RESULTAT CUMULE	196 652,37 €	0,00 €

Vu le compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Descartes auquel le compte administratif est strictement conforme.

M. HENault étant sorti de la salle, M. VILLERET doyen, soumet au vote le compte administratif du budget annexe Ordures Ménagères.

POUR	49
CONTRE	0
ABST°	0

BUDGET Annexe Ordures Ménagères / Affectation du résultat 2010.

Vu le compte administratif du budget annexe Ordures Ménagères adopté et constatant qu'il présente :

- ✓ Un excédent cumulé de fonctionnement de 196 652,37 €
- **Décide de reporter l'excédent cumulé de fonctionnement, soit 196 652,37 € au compte R 002,**

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

Adoption du compte de gestion du Budget Annexe Ordures Ménagères 2010.

Après avis conforme du Comptable, M. HENault soumet au vote du Conseil le compte de gestion du Budget Annexe Activités Ordures Ménagères 2010.

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

BUDGET Annexe Relais des Services Publics / Vote du Compte Administratif 2010.

Vu les résultats de l'exercice 2010 qui s'établissent comme suit :

- Fonctionnement : + 78 363,90 €
- Investissement : + 57 822,96 €

Vu la présentation du compte administratif du budget annexe Relais des Services Publics faisant apparaître au terme de l'exercice 2010, les éléments résumés dans le tableau suivant :

	Fonctionnement	Investissement
<i>Recettes 10</i>	100 029,52 €	77 929,37 €
<i>Dépenses 10</i>	21 665,62 €	20 106,41 €
Résultat 10	78 363,90 €	57 822,96 €
<i>Excédents 09</i>	/	/
<i>Déficits 09</i>	/	-92 186,95 €
<i>RAR recettes</i>	0,00 €	62 000,00 €
<i>RAR dépenses</i>	0,00 €	153 000,00 €
RESULTAT CUMULE	78 363,90 €	- 125 363,99 €

Vu le compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Descartes auquel le compte administratif est strictement conforme.

M. HENault étant sorti de la salle, M. VILLERET doyen, soumet au vote le compte administratif du budget annexe Relais des Services Publics.

POUR	49
CONTRE	0
ABST°	0

Budget annexe Relais des Services Publics 2010 / Affectation du résultat.

Vu le compte administratif du budget annexe Relais des Services Publics adopté et constatant qu'il présente :

- ✓ Un excédent cumulé de fonctionnement de 78 363,90 €
- ✓ Un déficit cumulé d'investissement de 125 363,99 €

Afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé déficitaire), il est proposé d'affecter l'excédent cumulé de fonctionnement de 78 363,90 € au compte R 1068, et de reporter le déficit cumulé d'investissement, soit 125 363,99 €, au compte D 001.

- **Décide de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé déficitaire), d'affecter l'excédent cumulé de fonctionnement de 78 363,90 € au compte R 1068**
- **Décide de reporter le déficit cumulé d'investissement, soit 125 363,99 €, au compte D 001.**

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

Adoption du compte de gestion du Budget Annexe Relais des Services Publics 2010.

Après avis conforme du Comptable, M. HENault soumet au vote du Conseil le compte de gestion du Budget Annexe Activités relais des services publics 2010.

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

BUDGET Annexe lot. « le bois de la ré » / Vote du Compte Administratif 2010

Vu les résultats de l'exercice 2010 qui s'établissent comme suit :

- Investissement : - 730,62 €

Vu la présentation du compte administratif du budget annexe lot. « le bois de la ré » faisant apparaître au terme de l'exercice 2010, les éléments résumés dans le tableau suivant :

	Fonctionnement	Investissement
<i>Recettes 10</i>	65 977,94 €	65 247,32 €
<i>Dépenses 10</i>	65 977,94 €	65 977,94 €
Résultat 10	0,00 €	- 730,62 €
<i>Excédents 09</i>	0,00 €	+ 2 455,80 €
<i>Déficits 09</i>		0,00 €
<i>RAR recettes</i>	0,00 €	0,00 €
<i>RAR dépenses</i>	0,00 €	0,00 €
RESULTAT CUMULE	0,00 €	+ 1 725,18 €

Vu le compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Descartes auquel le compte administratif est strictement conforme.

M. HENault étant sorti de la salle, M. VILLERET doyen, soumet au vote le compte administratif du budget annexe lot. « Bois de la Ré ».

POUR	49
CONTRE	0
ABST°	0

BUDGET Annexe lotissement « le bois de la ré » / Affectation du résultat 2010.

Vu le compte administratif du budget annexe lotissement « le bois de la ré » adopté et constatant qu'il présente :

- ✓ Un excédent cumulé d'investissement de 1 725,18 €
- **Décide de reporter l'excédent cumulé d'investissement, soit 1 725,18 € au compte R 001**

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

Adoption du compte de gestion du Budget Annexe lot. « Bois de la ré » 2010.

Après avis conforme du Comptable, M. HENault soumet au vote du Conseil le compte de gestion du Budget Annexe Activités Lotissement du Bois de la Ré 2010.

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

BUDGET Annexe lot. « Pièce de Buxeuil » / Vote du Compte Administratif 2010

Vu les résultats de l'exercice 2010 qui s'établissent comme suit :

- Fonctionnement : /
- Investissement : /

Vu la présentation du compte administratif du budget annexe lot. « Pièce de Buxeuil » faisant apparaître au terme de l'exercice 2010, les éléments résumés dans le tableau suivant :

	Fonctionnement	Investissement
<i>Recettes 10</i>	17 682,48 €	0,00 €
<i>Dépenses 10</i>	17 682,48 €	0,00 €
Résultat 10	0,00 €	0,00 €
<i>Excédents 09</i>	0,00 €	
<i>Déficits 09</i>		0,00 €
<i>RAR recettes</i>	0,00 €	0,00 €
<i>RAR dépenses</i>	0,00 €	0,00 €
RESULTAT CUMULE	0,00 €	0,00 €

Vu le compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Descartes auquel le compte administratif est strictement conforme.

M. HENault étant sorti de la salle, M. VILLERET doyen, soumet au vote le compte administratif du budget annexe lot. « Pièce de Buxeuil ».

POUR	49
CONTRE	0
ABST°	0

Adoption du compte de gestion du Budget Annexe lot. « Pièce de Buxeuil » 2010.

Après avis conforme du Comptable, M. HENault soumet au vote du Conseil le compte de gestion du Budget Annexe Activités Lotissement de la pièce de Buxeuil 2010.

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

BUDGET Annexe lot. « le val au moine » / Vote du Compte Administratif 2010.

Vu les résultats de l'exercice 2010 qui s'établissent comme suit :

- Fonctionnement : /
- Investissement : - 47 511,49 €

Vu la présentation du compte administratif du budget annexe lot. « le Val au moine » faisant apparaître au terme de l'exercice 2010, les éléments résumés dans le tableau suivant :

	Fonctionnement	Investissement
<i>Recettes 10</i>	82 466,31 €	34 954,82 €
<i>Dépenses 10</i>	82 466,31 €	82 466,31 €
Résultat 10	0,00 €	-47 511,49 €
<i>Excédents 09</i>	0,00 €	+ 44 900,00 €
<i>Déficits 09</i>		0,00 €
<i>RAR recettes</i>	0,00 €	0,00 €
<i>RAR dépenses</i>	0,00 €	0,00 €
RESULTAT CUMULE	0,00 €	- 2 611,49 €

Vu le compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Descartes auquel le compte administratif est strictement conforme.

M. HENault étant sorti de la salle, M. VILLERET doyen, soumet au vote le compte administratif du budget annexe lot. « Le Val au moine ».

POUR	49
CONTRE	0
ABST°	0

BUDGET Annexe lot. « le val au moine » / Affectation du résultat 2010.

Vu le compte administratif du budget annexe lot « le val au moine » adopté et constatant qu'il présente :

✓ Un déficit cumulé d'investissement de 2 611,49 €

- **Décide de reporter le déficit cumulé d'investissement, soit 2 611,49 € au compte D 001,**

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

Adoption du compte de gestion du Budget Annexe lot. « le Val au moine» 2010.

Après avis conforme du Comptable, M. Villeret soumet au vote du Conseil le compte de gestion du Budget Annexe Activités Lotissement du Val au moine 2010.

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

BUDGET Annexe lot. « zone du rond » / Vote du Compte Administratif 2010.

Vu les résultats de l'exercice 2010 qui s'établissent comme suit :

- Fonctionnement : - 1 098,42 €
- Investissement : - 77 769,62 €

Vu la présentation du compte administratif du budget annexe lot. « Zone du rond » faisant apparaître au terme de l'exercice 2010, les éléments résumés dans le tableau suivant :

	Fonctionnement	Investissement
<i>Recettes 10</i>	101 769,62 €	0,00 €
<i>Dépenses 10</i>	102 868,04 €	77 769,62 €
Résultat 10	- 1 098,42 €	- 77 769,62 €
<i>Excédents 09</i>	0,00 €	
<i>Déficits 09</i>		0,00 €
<i>RAR recettes</i>	0,00 €	0,00 €
<i>RAR dépenses</i>	0,00 €	0,00 €
RESULTAT CUMULE	- 1 098,42 €	- 77 769,62 €

Vu le compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Descartes auquel le compte administratif est strictement conforme.

M. HENault étant sorti de la salle, M. VILLERET doyen, soumet au vote le compte administratif du budget annexe lot « Zone du rond ».

POUR	49
CONTRE	0
ABST°	0

Budget annexe lotissement « zone du rond » 2010 / Affectation du résultat.

Vu le compte administratif du budget annexe lotissement « zone du rond » adopté et constatant qu'il présente :

- ✓ Un déficit cumulé de fonctionnement de 1 098,42 €
- ✓ Un déficit cumulé d'investissement de 77 769,62 €
- **Décide de reporter le déficit cumulé de fonctionnement de 1 098,42 € au compte D 002,**
- **Décide de reporter le déficit cumulé d'investissement de 77 769,62 € au compte D 001,**

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

Adoption du compte de gestion du Budget Annexe lot. « zone du rond » 2010.

Après avis conforme du Comptable, M. HENAULT soumet au vote du Conseil le compte de gestion du Budget Annexe Activités Lotissement de la zone du rond 2010.

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

BUDGET Annexe lot. « les morinières » / Vote du Compte Administratif 2010

Vu les résultats de l'exercice 2010 qui s'établissent comme suit :

- Fonctionnement : /
- Investissement : /

Vu la présentation du compte administratif du budget annexe lot. « les morinières » faisant apparaître au terme de l'exercice 2010, les éléments résumés dans le tableau suivant :

	Fonctionnement	Investissement
<i>Recettes 10</i>	0,00 €	0,00 €
<i>Dépenses 10</i>	0,00 €	0,00 €
Résultat 10	0,00 €	0,00 €
<i>Excédents 09</i>	0,00 €	0,00 €
<i>Déficits 09</i>		
<i>RAR recettes</i>	0,00 €	0,00 €
<i>RAR dépenses</i>	0,00 €	0,00 €
RESULTAT CUMULE	0,00 €	0,00 €

Vu le compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Descartes auquel le compte administratif est strictement conforme.

M. HENAULT étant sorti de la salle, M. VILLERET doyen, soumet au vote le compte administratif du budget annexe lot « les morinières ».

POUR	49
CONTRE	0
ABST°	0

Adoption du compte de gestion du Budget Annexe lot. « les morinières » 2010.

Après avis conforme du Comptable, M. HENAULT soumet au vote du Conseil le compte de gestion du Budget Annexe Activités Lotissement des Morinières 2010.

POUR	50
CONTRE	0
ABST°	0

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la réunion à 19h00

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Fait à Preuilly-sur-Claise, le 09 mars 2011

Le Président,
Gérard HENAULT.

Débat d'Orientation Budgétaire.

Monsieur HENAULT remercie les agents de la CCTS qui ont travaillé sur les tableaux, remis aux élus.

Monsieur GUYOT, Vice-Président chargé des finances, rappelle le cadre général du Débat d'Orientations Budgétaires, qui permet de présenter les grands axes d'intervention de la CCTS et d'éclairer les choix avant le vote des budgets, qui aura lieu exceptionnellement avant le 30 avril cette année.

Il précise que les chiffres présentés ne sont pas définitifs, toutes les opérations de fin d'année n'étant pas effectuées.

Résultats 2010

Néanmoins, en ce qui concerne la clôture de l'exercice 2010, les chiffres permettent d'avoir une idée des grandes masses budgétaires.

Monsieur HENAULT rappelle que dans le cadre de son mandat, il souhaite que les informations relatives à la communauté soient présentées dans le but d'avoir la plus grande transparence possible. Il précise que pour cette année 2011, c'est évidemment la suppression de la TPU qui accapare tous les débats. Néanmoins, pour cette année, l'Etat compensera la totalité des ressources fiscales précédemment constatées.

A terme, compte tenu de sa volonté de réduire son train de vie (et celui des collectivités), l'Etat va sans aucun doute revoir à la baisse certaines de ses dotations. La situation actuelle, avec notamment un fort excédent antérieur et un très faible endettement, permettra de garder une capacité certaine d'investissement.

Au niveau du budget principal, l'excédent de fonctionnement au titre de 2010 est provisoirement arrêté à 4 795 639,10 €.

Malgré une hausse des charges de fonctionnement dû à l'augmentation du personnel au sein de la CCTS, une maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de garder le même autofinancement.

M. Guyot remarque que la principale dépense de fonctionnement reste le reversement de fiscalité aux communes qui sera inchangé en 2011 soit une dépense de 2 766 693, 66 €.

Monsieur le Président précise que la maîtrise des dépenses de fonctionnement reste un objectif. Néanmoins, le développement des services à la population va très certainement entraîner une hausse des dépenses de fonctionnement dans les années à venir (RSP, petite enfance ?...).

En ce qui concerne l'investissement du budget principal, un excédent de 821 814,06 € est constaté. Monsieur le Président précise que cet excédent risque de fondre en 2011 ; ce budget supportera la construction des deux maisons médicales.

En ce qui concerne le Budget annexe office de tourisme, il est excédentaire en fonctionnement pour 43 653,51 € et déficitaire en investissement pour 59 156,39 €.

Pour l'investissement, c'est la finalisation de l'emprunt de 135 000,00 € qui permet de constater l'excédent 2011..

Le budget annexe Activités commerciales affiche un excédent en fonctionnement de 277 618,16 € et un déficit en investissement de 828 636,71 €

Monsieur le Président précise ce budget est structurellement déficitaire, aucun emprunt n'ayant été souscrit pour équilibrer les opérations. De fait, c'est le budget principal qui « comble » les déficits années après années.

En matière commerciale, la CCTS construit des bâtiments pour le compte des entreprises qu'elle loue ou rétrocède par un crédit bail intercommunal.

Cette situation contraint la CCTS à faire la banque pour le compte des entreprises, la communauté ne retrouvant sa mise de départ qu'au bout de 15 ans.

Monsieur Hénault indique que cette méthode ne pourra pas perdurer, sous peine de plonger les finances de ce budget dans le rouge.

Des emprunts vont être à envisager sur les différentes opérations commerciales en cours et à venir (Bar de Ferrière Larçon, Atelier relais de Preuilly...).

M. GUILLOT précise que le recours à l'emprunt, même s'il peut apparaître superflu, est avantageux en ce moment au vu des taux directeurs pratiqués par la BCE.

M. GUYOT rajoute que l'emprunt permettait :

- De ne pas obérer les finances de la Communauté sur des opérations lourdes en fonctionnement ou des opérations sans recettes en face,
- Serait « neutre » pour la CC, les loyers pratiqués sur les opérations de développement économique (hors petit commerce) couvrent les annuités.

M. MAIRE souhaite que l'emprunt ne soit fait qu'en fonction des besoins. Un emprunt globalisé ne serait pas une bonne stratégie.

M. LETOURNEUX répond que l'emprunt pourrait être global, mais réparti comptablement entre les opérations. Emprunter une somme importante permettrait l'obtention de meilleurs taux.

M. HENault rappelle que la CCTS, malgré la suppression de la TPU dès 2010, devra continuer ses efforts dans le développement économique. Outre des ressources, qui seront compensées en 2010 et remplacées en 2011, l'économie apporte également de l'emploi et de la population.

Le budget annexe Relais des Services Publics affiche un excédent en fonctionnement de 78 363,90 € et un déficit en investissement de 125 363,99 €

M. HENault précise que le RSP de Preuilly ouvrira probablement en juin 2011 et celui de Preuilly sur Claise fin Avril / début mai 2011.

M. GUYOT précise que les dépenses d'investissement vont être en hausse en 2011 (construction+ mobilier+ informatiques...).

M. GUYOT estime le besoin d'emprunt à 2 millions d'euros.

M. LETOURNEUX souhaite alerter les élus sur les risques qui pèsent sur le maintien des dotations de l'Etat. Elles sont en effet calculées en partie sur le Coefficient d'Intégration Fiscale de la CCTS. Or celui de la CCTS est largement inférieure à la moyenne nationale.

Par conséquent, il faut s'attendre à une baisse des dotations pour 2011.

Il précise aux élus qu'il est possible d'augmenter ce coefficient, mais que cela découle d'une réflexion stratégique des élus sur le devenir de la CCTS.

Faut-il mettre en œuvre les moyens d'augmenter le CIF. Cela passerait par un transfert de nouvelles compétences, en association avec un transfert de charges.

M. MEREAU s'interroge sur le pourquoi d'un transfert de compétence. Les élus et la population peuvent attendre une rationalisation des coûts, voire des économies.

M. HENault lui répond que certaines compétences prises par la CCTS ont entraîné une hausse des dépenses, principalement due à un développement des services (tourisme).

D'autres compétences ont également permis une augmentation des recettes de la CCTS (Développement économique).

M. MAIRE pense que la prise de compétence ne doit pas se voir que sur le plan comptable. Il faut garder à l'esprit le développement du territoire. Aujourd'hui, la communauté est confrontée à une certaine diversification. L'enjeu est de garder la population et de développer des outils d'animation.

M. HENault garde à l'esprit la nécessité de réaliser des opérations intelligentes. L'économie est par exemple un moyen d'amener du bien être sur le territoire.

Projets 2011

Développement économique :

- Viabilisation de la zone du rond à Preuilly
- Viabilisation de la zone du Val aux moines à Descartes
- Viabilisation de la zone des Morinières 2 à Descartes,

M. BARBIER annonce que la commission s'est prononcée favorablement à une aide de la CCTS au financement de ces zones d'activités. En effet, avec les seules aides actuelles et sans intervention du budget général, les prix de vente des terrains risquent de ne pas être compétitifs.

Il rappelle que ces aides directes ne sont pas forcément perdues. Il prend l'exemple du dossier Seyfert Paper que la communauté a aidé à hauteur de 100 000 €. Les augmentations de bases de l'ancienne Taxe Professionnelle induites par l'investissement de l'entreprise ont largement compensé cette aide.

- Construction d'un bâtiment pour un traiteur à la Celle-saint-Avant,
- Création d'un pôle artisanal à Yzeures-sur-Creuse.
- Bar de Ferrière-Larçon. (En cours)
- Constitution d'un fond d'aides.

M. BARBIER annonce que la Commission Dév Eco a souhaité s'inscrire dans la disposition « atout éco 37 » porté par le Conseil Général. Il a en effet été constaté que la CCTS n'intervenant dans l'immobilier qu'en portant la construction de bâtiments.

Or dans certains dossiers (impossibilité de changement de bâtiment, volonté de rester dans la commune, absence de foncier dans la commune ...) la Communauté ne peut intervenir.

L'idée est de venir abonder l'aide directe du Conseil Général. Les services de la communauté vont se rapprocher de ceux du CG pour étudier les conditions de l'inscription dans ce dispositif.

- Création d'outils de communication

M. BARBIER rappelle que la Communauté est actuellement en train d'étoffer son offre de foncier aux entreprises. Il convient dorénavant de mettre en place les outils de communication (papier, numérique ...) pour commencer la commercialisation.

Habitat :

- Finalisation de l'étude pré-opérationnelle.

RSP :

- Construction du RSP du Grand-Pressigny + installation du RSP de Preuilly dans les futurs locaux de la CCTS. (En cours)
- Mise en place d'outils de communication et 1^{ère} année de fonctionnement

M. MAIRE souhaite que cette opération, au niveau de l'investissement soit autofinancée. En effet, il n'y a pas de recettes en face et le reste à charge reste finalement assez faible.

Maisons Pluridisciplinaires de santé :

- Construction MSP Descartes, (PC déposé et accepté)
- Construction MSP Saint-Flovier. (PC déposé et accepté)

Environnement :

- Début du programme de travaux (les appels d'offres sont lancés)

Tourisme / Culture :

- Festival des randonnées 2011,
- Etude plan d'eau la Celle st Avant,
- Projections de cinéma en plein air,
- Travail inter-Pays,
- Observatoire économique. (En cours)

Administration Générale :

- Transfert des locaux de la CCTS, travaux + mobilier
- Remise à niveau du site Internet de la CCTS, (En cours)